PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

A. Une pauvreté multiforme, en augmentation et inégalement répartie

A.1 La pauvreté touche des personnes très diverses, connues ou « invisibles »

Si on revient à la situation des Hauts-de-Seine, on peut estimer qu'environ 200 000 habitants[1] du 92 (soit une personne sur huit) vivent sous le seuil de pauvreté (1 015 € par UC[2] en 2015).

Encore doit-on préciser que cette estimation porte sur les personnes qui vivent en logement ordinaire et ne comprennent pas celles qui vivent en collectivités (maisons de retraite, foyers, internats,…) soit plus de 26 000 personnes ainsi que les sans domicile, les mariniers et les personnes vivant en habitations mobiles.

La pauvreté est plus fréquente chez les moins de trente ans, les personnes isolées et les familles monoparentales, et les locataires

Selon les données de l'INSEE, la pauvreté affecte davantage les moins de 30 ans et diminue pour les personnes de plus de 60 ans.
Cependant, dans quelques communes comme Clichy, Gennevilliers ou Villeneuve-la-Garenne, le taux de pauvreté des propriétaires est significatif. Ils sont probablement dans des logements anciens ou des copropriétés dégradées.

Tableau A.1-1 - Taux de pauvreté des Hauts-de-Seine par catégories

Moins de 30 ans	15,9 %
Entre 60 et 74 ans	11,2 %
Plus de 75 ans	7,0 %
Locataires	19,5 %
Propriétaires	< 5 %
Ensemble des Hauts-de-Seine	12,4 %

Source Filosofi 2015

La population à bas-revenus recensée par la CAF des Hauts-de-Seine est composée pour moitié de personnes seules (en majorité des hommes), pour un quart de familles monoparentales et pour le reste principalement de familles le plus souvent avec enfants.
L'évolution de ces dernières années révèle une montée de l'isolement.

Par ailleurs, près d'un locataire des Hauts-de-Seine sur cinq est pauvre alors que moins d'un propriétaire sur vingt est dans cette situation.

Les prestations sociales jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté

Sans ces prestations sociales (Allocations Familiales, Allocations Logement ou minima sociaux), le taux de pauvreté atteindrait à l'échelle de la France entière 22 % au lieu de 14,1 %. On ne dispose malheureusement pas de données détaillées à l'échelle locale.

Les prestations sociales jouent ainsi un rôle redistributif au profit des populations les plus pauvres. Ainsi, par exemple, le revenu disponible des 10 % d'habitants les plus pauvres de Gennevilliers s'établit à 733 € alors que leur revenu maximum déclaré n'est que de 358 € : les prestations sociales comptent pour plus de la moitié des ressources de ces personnes.

Certaines prestations jouent un rôle incitatif vers l'emploi. Ainsi la Prime Pour l'Activité (PPA) créée en 2016 en remplacement du Revenu de Solidarité active (RSA) et de la Prime Pour l'Emploi (PPE) touche 40 000 bénéficiaires (soit 80 000 personnes couvertes), environ 5 % de la population du département.

1. En se basant sur la source de l'INSEE.
2. cf. encadré page 15.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Et comme on le verra plus loin les aides au logement diminuent très fortement les taux d'effort des ménages franciliens les plus modestes.

70 000 ménages bénéficiaires de minima sociaux dans les Hauts-de-Seine

Plus de la moitié d'entre eux sont des bénéficiaires du RSA (29 750 en 2017 couvrant 51 400 personnes) ou de l'Allocation de Solidarité spécifique (8 670 bénéficiaires).

Plus de 17 300 personnes sont des adultes handicapés ou invalides : le nombre des allocataires de l'AAH est en croissance régulière.
Environ 9 000 personnes âgées reçoivent ce qu'on appelle le « minimum vieillesse » soit plus précisément l'Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV) ou l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées (ASPA).
On signalera aussi les Aides aux Demandeurs d'Asile qui ont atteint plus de 3 000 bénéficiaires.

Tableau A.1-2 - Les minima sociaux des Hauts-de-Seine en 2016

Minima sociaux	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenu de solidarité active (RSA) Socle	27 266	27 467	28 604	30 234	31 436	31 597	29 753
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	7 721	7 969	8 559	8 774	9 080	9 060	8 670
Allocation pour demandeur d'asile (ADA), AI et Allocation temporaire d'attente (ATA)	1 543	1 935	1 531	1 284	1 340	270	3 181
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	15 169	16 015	16 501	16 603	16 473	16 675	17 303
ASV et Minimum vieillesse (Aspa)	8 126	8 298	8 579	8 772	8 930	9 200	9 200
Minimum invalidité (ASI), Alloca-tion veuvage (AV), Allocation équivalent retraite de replacement (AER-R)	1 230	1 104	986	988	942	866	825
Total	61 055	62 788	64 760	66 655	68 201	67 668	68 932

Source - DREES

La part de la population allocataire du minimum vieillesse concernant les personnes de 65 ans et plus est de 3 % dans les Hauts-de-Seine. Elle se trouve dans la moyenne nationale alors que la part des bénéficiaires des trois minima sociaux d'âge actif les plus fréquents (AAH, ASS et RSA socle) qui concernent les personnes de 15 à 64 ans se situe, à 5,4 %, à un niveau bien en dessous de la moyenne nationale de 8,3 %.

La pauvreté monétaire ne rend pas compte à elle seule des difficultés rencontrées par nombre de ménages

Les coûts du logement loyers et charges ne sont pas en rapport avec les ressources des ménages même modestes et pèsent fortement dans leur budget

L'enquête logement 2013 organisée par l'INSEE et exploitée collectivement avec l'IAU, l'APUR et la DRIHL fournit des éléments pertinents pour une meilleure compréhension dans les Hauts-de-Seine. En s'intéressant aux ménages dans le premier quartile[1] des revenus[2], le taux d'effort (c'est à dire le poids du coût du logement dans le budget) s'établit à 51,6 % pour les locataires du privé et 24,1 %, moitié moins pour les locataires du parc social. En prenant en compte les aides au logement, ces pourcentages baissent respectivement à 40,6 % pour le parc privé et 15,4 % pour le parc social, montrant ainsi l'impact important de ces aides pour les plus modestes.

La prise en compte des dépenses préengagées liées au logement[3] permet de mesurer le reste à vivre pour les autres dépenses.

1. Quartiles (cf. encadré p. 29).
2. Cf. INSEE Analyses n°42 Ile-de-France d'octobre 2016 - 500 000 ménages consacrent plus du tiers de leurs revenus à leur logement.
3. Il est défini par le revenu des ménages diminué de la charge financière nette liée au logement.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Pour les ménages franciliens dont le revenu par UC est inférieur à 1 396 €, le reste à vivre ainsi défini et mesuré par l'enquête de 2013 est de 648 € pour les locataires du parc social contre 375 € pour ceux dans le parc privé. L'écart doit sans doute être plus grand dans le 92 compte tenu du niveau des loyers.
La faiblesse du revenu disponible après toutes dépenses liées au logement conduit les ménages les plus modestes à vivre en situation de pauvreté en conditions de vie - comme ceci avait été signalé plus haut dans ce rapport.
Il faut noter que des populations au dessus des seuils de mesure de la pauvreté et des seuils d'attribution des aides au logement ou des populations inconnues des services sociaux,... peuvent devoir vivre dans des conditions difficiles. C'est le cas de travailleurs pauvres et en particulier de jeunes.
Ceci rend leur accès au logement plus difficile vu les exigences des bailleurs. Ils sont davantage vulnérables à tout accident de la vie et ceci renforce leur sentiment d'insécurité.

Une population très précarisée et des publics « invisibles » reçus par les associations et non pris en compte par les statistiques

Malgré l'importance de notre système d'aide sociale, on constate la présence de populations très pauvres et en situation précaire, dans le département.
Des manifestations de cette précarité peuvent être relevées au travers des données administratives recueillies par des associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et le mal-logement et par leurs témoignages.
Au total, les associations qui participent au Collectif « Citoyens Fraternels » (voir note 1 page 9) estiment à plus de 25 000 personnes par an celles qui viennent les voir pour demander de l'aide ou être accompagnées.
Une partie de ces personnes ne sont pas identifiées dans les statistiques administratives (INSEE, CAF, etc.) et constituent des publics « invisibles ».
Les données associatives, en particulier celles fournies par le Secours Populaire Français (SPF) qui a accueilli plus de 15 000 personnes, permettent de compléter et d'élargir les données issues des statistiques officielles.

Les données collectées proviennent des 15 centres d'accueil du SPF, couvrant parfois plusieurs communes, dont les plus gros sont : Asnières, Boulogne-Billancourt, Clichy, Gennevilliers, Nanterre.
Plus de 15 000 personnes ont bénéficié de la solidarité du SPF en 2017.
13 des 15 centres enregistrent leurs dossiers d'accueil sur une base de données qui offre l'opportunité d'une analyse détaillée des profils des personnes accueillies au SPF dans le 92.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Les principaux constats tirés des données du Secours Populaire sont :

1 - Qui sont les personnes accueillies ?

Plus du tiers des personnes accueillies (39 %) sont des personnes seules et un cinquième (22 %) appartient à des familles monoparentales. Au total, les enfants (de moins de 18 ans) représentent près de 40 % des personnes accompagnées dont près d'une centaine de mineurs isolés.

Les seniors représentent 7,5 % de la population accueillie et les personnes en situation de handicap 2 %

2 - Les personnes qui sollicitent un secours sont très pauvres

Les 15 000 personnes – soit 6 232 familles – accueillies ont des ressources bien inférieures au seuil de pauvreté : plus des trois-quarts (80 %) ont un revenu inférieur à 40 % du revenu médian par mois et par unité de consommation soit 677 € /UC.

Près de 4 850 personnes (2 371 familles) – soit près d'un tiers – sont sans ressources.

Le reste à vivre moyen par personne (RAV) est de 2,17 € par jour et par personne. 40 % ont un RAV nul. Pour 21 % il est compris entre 0 et 5 € et 13 % ont un RAV négatif. En d'autres termes, trois quarts des personnes accueillies ont un RAV inférieur à 5 € par personne et par jour.

Tableau A.1-3 - Principales caractéristiques des personnes reçues par le SPF en fonction de leur situation de logement

Dossiers actifs Extraction 06/06/2018	Logement stable	Logement précaire/ Prise en charge dans un dispositif d'hébergement (Hôtel, CHRS, Foyer, 115, Samu social)	Logement précaire/ Sans prise en charge (SDF, Squat, voiture, caravane, hébergé chez un proche)	Autres situations de logement non renseignées	Tout type de situations de logement
Part des personnes suivant leur situation de logement	51,8 %	21,2 %	17,6 %	9,4 %	100 %
Part des ménages suivant leur situation de logement	43,9 %	23,4 %	23,6 %	9,1 %	100 %
Part des ménages dans chaque situation de logements :					
- Ménages composés d'une personne	29,4 %	40,0 %	60,4 %	30,9 %	39,3 %
- Ménages sous le seuil de pauvreté < 40 % du revenu médian (677 €)	61,1 %	94,4 %	98,0 %	79,7 %	79,1 %
- Ménages bénéficiant du RSA	27,5 %	8,3 %	8,4 %	13,5 %	17,3 %
- Ménages dont le salaire constitue plus de 50 % de leurs ressources	16,7 %	4,9 %	4,1 %	13,7 %	10,8 %
- Ménages dont l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) constitue plus de 50 % de leurs ressources	6,5 %	2,1 %	1,6 %	2,8 %	5,4 %
Reste A Vivre par jour	3,17 €	1,36 €	1,07 €	2,06 €	2,17 €

Source : Secours Populaire Français et OPML92

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

3 - Plus de la moitié de ces familles ne dispose pas d'un logement permanent

Environ un quart des personnes, 1 456 familles sont prises en charge dans un dispositif d'hébergement (hôtel, CHRS, foyer, Samu social). Ces dispositifs d'urgence sont davantage ouverts aux familles avec enfants.

Un autre quart, 1 469 familles vivent dans des squats, voitures, caravanes, ou sont hébergées chez un proche. Parmi elles, on relève une majorité de personnes seules (60 %) : un tiers des femmes seules (20 %) et une majorité d'hommes seuls (42 %).

Enfin, plus de 2 700 familles regroupant 8 000 personnes vivent dans un logement dont elles sont propriétaires ou locataires en titre. Pour autant, elles ont besoin de chercher un secours auprès des associations.

4 - La faiblesse des ressources et l'absence de logements sont corrélées

Alors que seulement 8 % des personnes disposant d'un logement sont sans ressources, cette proportion s'élève à près des deux tiers (64 %) pour les personnes accueillies dans des dispositifs d'urgence et près des trois quarts (72 %) pour celles n'ayant accès ni à un logement, ni à un dispositif d'urgence.

Les taux de pauvreté sont en conséquence. Si le taux de pauvreté des personnes en logement s'élève à 60 %, il est au-delà de 94 % pour les deux autres catégories.

5 - Un accès très inégal aux prestations sociales

Les trois quarts des familles en logement touchent une ou plusieurs prestations CAF qui jouent un rôle important dans leurs ressources et en particulier 40 % touchent les prestations familiales, 60 % les aides au logement et 27 % le RSA.

Plus de la moitié de ces familles logées perçoivent une Aide au Logement (AL) mais il n'en reste pas moins que, pour cette population, le taux d'effort hors AL est très élevé, en moyenne proche de 70 %.

A l'inverse, les personnes logées dans les dispositifs ou encore hébergées ne sont qu'une sur six à bénéficier d'une prestation CAF et seulement 8 % des familles touchent le RSA.

Globalement seules 17 % des familles touchent le RSA.

6 - Une grande majorité est éloignée du monde du travail

A peine une personne sur six perçoit un salaire ou une allocation chômage (Allocation de Retour à l'Emploi ou Allocation Spécifique de Solidarité) qui constitue alors plus de la moitié de ses ressources.

Cette part est un peu plus élevée pour celles qui sont logées : une personne sur quatre.

Leur nombre est par contre particulièrement faible pour celles qui sont en logement précaire (de l'ordre d'une personne sur vingt).

Quant aux pensions de retraite, elles représentent plus de la moitié des ressources pour une famille sur vingt.

En définitive, plus l'on se trouve en situation précaire par rapport au logement moins on est bénéficiaire de prestations sociales et plus on se trouve en situation d'exclusion de droits.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

A.2 Des disparités selon les communes et les quartiers

Des écarts très marqués entre les communes

La pauvreté est pour une large part concentrée dans des communes du nord du département avec des taux supérieurs à 25 % à Gennevilliers, Clichy et Villeneuve-la-Garenne.

Figure A.2-1 - Carte 2015 du taux de pauvreté dans les Hauts-de-Seine

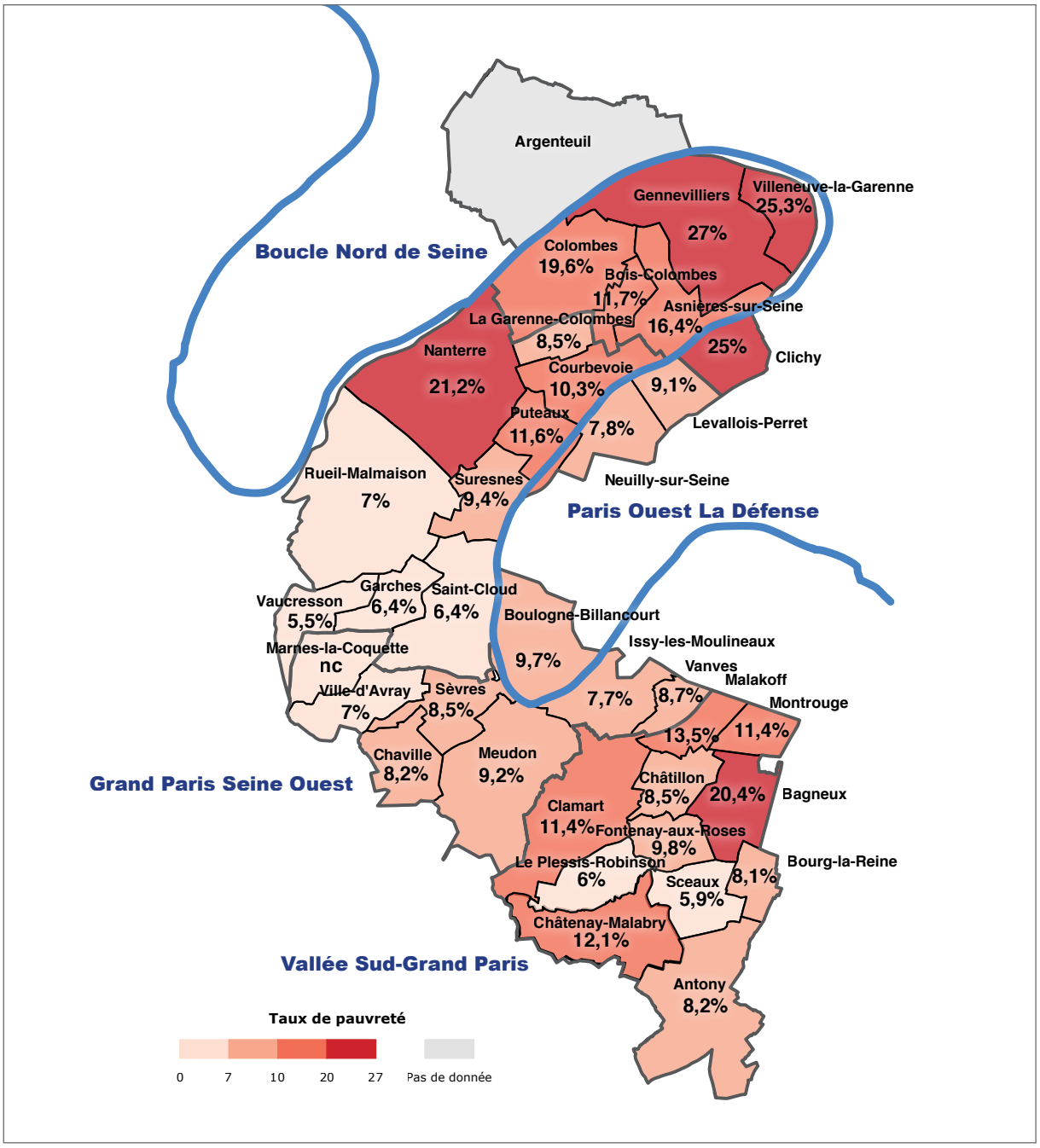

Source : Filosofi 2015

Ainsi, pour le Grand Paris, le Territoire Boucle-Nord-de-Seine (qui inclut la commune d'Argenteuil dont le taux de pauvreté est de 26,7 %) connaît un taux moyen supérieur à 20 %.

Plus mixtes, les Territoires Paris-Ouest-La-Défense et Vallée-Sud-Grand-Paris comprennent des communes où la pauvreté est très présente (21 % à Nanterre, 20 % à Bagneux) et d'autres beaucoup moins affectées : Vaucresson, Saint-Cloud, Garches, d'un côté, Sceaux et Le-Plessis-Robinson de l'autre (avec des taux de pauvreté inférieurs à 7 %).

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Le territoire Grand-Paris-Seine-Ouest apparaît comme le plus favorisé avec un taux de pauvreté inférieur à 10 % dans toutes les communes.
Les sept communes dont les taux de pauvreté sont les plus élevés concentrent la moitié des population pauvres du département alors qu'elles ne représentent que le quart de la population totale.

Tableau A.2-1 - Indicateurs de précarité dans les Hauts-de-Seine

	Taux de pauvreté 2015	Proportion des enfants de moins de 20 ans vivant dans un ménage à bas-revenus (2017)	Part des demandeurs d'emploi (A, B ou C) rapportés à la population active (2017)	Taux de chômage des 15-64 ans (source RP 2015)	Part de personnes sans diplôme ou au mieux brevet (2017)	Espérance de vie en années (2017)
Gennevilliers	**27,0**	**40,8**	**26,7**	**21,2**	**42,3**	81,7
Villeneuve-la-Garenne	25,3	37,7	23,5	19,5	41,2	81,8
Clichy	25,0	28,6	18,7	14,6	27,3	81,4
Nanterre	21,2	34,8	20,0	16,1	33,2	**80,5**
Bagneux	20,4	33,0	20,8	16,6	31,2	82,1
Colombes	19,6	26,7	18,8	14,2	27,5	82,4
Asnières-sur-Seine	16,4	22,5	15,9	11,4	21,6	82,7
Malakoff	13,5	19,7	15,8	12,2	26,2	82,7
Châtenay-Malabry	12,1	19,7	14,7	11,7	22,1	83,6
Bois-Colombes	11,7	14,5	12,6	10,2	21,2	83,4
Puteaux	11,6	13,2	12,2	10,9	19,3	83,4
Montrouge	11,4	15,5	12,6	10,0	18,5	84,7
Clamart	11,4	17,6	13,7	10,9	22,7	83,7
Courbevoie	10,3	13,1	12,5	9,0	16,1	84,9
Fontenay-aux-Roses	9,8	18,3	13,3	10,6	20,4	84,0
Boulogne-Billancourt	9,7	10,4	12,4	9,9	16,2	84,8
Suresnes	9,4	13,3	12,2	10,2	19,1	84,2
Meudon	9,2	13,0	13,3	9,8	19,9	84,2
Levallois-Perret	9,1	10,1	11,6	10,6	18,6	84,5
Vanves	8,7	11,2	11,3	9,4	17,0	84,5
Châtillon	8,5	13,5	11,1	9,5	19,8	83,1
La Garenne-Colombes	8,5	10,9	10,6	8,9	18,1	85,2
Sèvres	8,5	11,0	12,7	10,2	16,5	84,1
Antony	8,2	14,3	12,1	9,3	17,5	84,6
Chaville	8,2	11,0	11,4	7,9	19,3	84,0
Bourg-la-Reine	8,1	12,2	11,0	10,3	16,1	86,0
Neuilly-sur-Seine	7,8	6,1	10,7	9,2	13,9	85,6
Issy-les-Moulineaux	7,7	9,2	10,9	8,6	16,3	84,0
Ville-d'Avray	7,0	7,4	10,2	8,7	12,7	85,3
Rueil-Malmaison	7,0	10,8	10,9	9,2	17,7	83,8
Saint-Cloud	6,4	7,7	10,2	8,0	14,6	85,7
Garches	6,4	9,1	10,5	9,0	17,3	84,5
Le Plessis-Robinson	6,0	9,2	10,1	**7,8**	17,5	82,9
Sceaux	5,9	8,6	10,0	9,8	13,8	85,6
Vaucresson	**5,5**	5,3	**9,8**	8,2	12,7	**86,1**
Marnes-la-Coquette	nd	**4,4**	10,2	8,5	**12,5**	83,5
Total 92	**12,4**	**17,6**	**14**	**11,2**	**21,1**	

Source : INSEE RP2015 - CAF2017 - ORS - Pôle Emploi STMT

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Un cumul des facteurs de précarité sur les sept communes les plus pauvres

Au-delà du taux de pauvreté (précieux car disponible à toutes les échelles territoriales), d'autres indicateurs mettent en évidence les conditions de vie très différentes selon les communes avec une corrélation nette entre les revenus, l'emploi, l'éducation ou la santé.
Ainsi, ces sept communes : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy, Nanterre, Bagneux, Colombes et Asnières, concentrent bien d'autres dimensions de la précarité.

La pauvreté des enfants : dans ces communes, trois ou quatre enfants sur dix vivent dans un ménage à bas-revenus. Cette pauvreté des enfants est importante car elle joue un rôle majeur dans la reproduction des inégalités. Elle est mesurée par la proportion d'enfants vivant dans des ménages à bas-revenus (selon la définition CAF) rapportée à la population des moins de 20 ans.

La proportion de personnes sans diplôme : l'absence de diplômes varie de 12,5 % à Marnes-la-Coquette à 42,3 % à Gennevilliers de la population. Dans un monde de plus en plus complexe où la maîtrise d'éléments cognitifs est de plus en plus sollicitée, cet indicateur parait très important pour traduire la capacité à pouvoir « se débrouiller », maîtriser son action. Cet indicateur peut aussi être significatif de la capacité de certains publics à faire valoir leurs droits.

Le chômage : Il atteint plus de 26 % à Gennevilliers, 20 à 24 % à Villeneuve-la-Garenne, Bagneux et Nanterre et se situe entre 15 % et 20 % dans les trois autres communes.
C'est un des facteurs déterminants qui conduit à des processus de paupérisation. L'indicateur retenu est celui du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois qu'ils soient sans activité (catégorie A) ou qu'ils aient une activité partielle (catégories B et C) rapporté à la population active.

L'espérance de vie : Elle varie fortement selon les communes avec un écart de près de six années entre les deux extrêmes : Vaucresson (86,1 ans) et Nanterre (80,5 ans). Cet écart est inférieur à cinq années pour les femmes : La-Garenne-Colombes (88,6 ans) et Gennevilliers (83,8 ans) mais supérieur à sept ans pour les hommes : Ville-d'Avray (84.8 ans) et Nanterre (77,2 ans). Ces différences sensibles entre communes sont le reflet de l'influence des facteurs socioéconomiques sur la santé.

Plus du tiers des personnes pauvres concentrées dans quelques quartiers

Si un regard au niveau des communes fait apparaître d'importantes disparités, un examen plus détaillé montre que les moyennes communales occultent aussi de profondes inégalités.
Afin d'étudier les relations entre pauvreté et mal-logement à une échelle plus fine, l'observatoire a cherché à identifier les secteurs les plus pauvres et à décrire quelques-unes de leurs caractéristiques en descendant à un niveau infra-communal.
Cet examen a mis en évidence une centaine de quartiers (de 2 000 à 5 000 habitants), parfois accolés, qui concentrent une grande partie des personnes pauvres.

Les contraintes statistiques pour travailler à un niveau infra-communal

Les informations disponibles et nos outils ne permettent pas de travailler sur n'importe quel découpage du tissu urbain. Ainsi les données accessibles ne le sont que sur des mailles prédéfinies, à savoir l'IRIS ce qui veut dire : « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ». Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infra communales, constitue une partition du territoire de ces communes en « mini-quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 à 5 000 habitants.

De nombreuses données disponibles
Ainsi dans ce découpage des plus de 600 IRIS des Hauts-de-Seine, l'INSEE publie sur son site un certain nombre de données du recensement, mais aussi de Filosofi (données sur la pauvreté et les revenus) et de la CNAF. Des données peuvent ainsi être rassemblées sur la pauvreté, les bénéficiaires des prestations CAF, des données du recensement sur le logement, la population, le niveau de formation, la population active.

Les données sur la pauvreté
Les données issues de Filosofi permettent de mesurer des taux de pauvreté ainsi que les niveaux du 1er décile[1] du revenu. Pour différentes raisons, le taux de pauvreté est parfois inconnu (raisons de secret statistique pour des zones inférieures à 2 000 habitants principalement). Cette difficulté a été contournée en travaillant à partir de la connaissance de la distribution des revenus.
A partir du fichier de la CAF, il est aussi possible de disposer d'un taux de dépendance aux prestations (à 50 %). C'est-à-dire de la proportion de ménages dont les prestations représentent plus de la moitié de leurs ressources.

1. Voir encadré page 29.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Une centaine d'IRIS[1] sur six cents regroupe plus du tiers des personnes pauvres du département

La sélection effectuée principalement à partir des taux de pauvreté a conduit à retenir une centaine d'IRIS (sur les six cents du découpage départemental) où le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 23 %.

Figure A.2-2 - IRIS de pauvreté sélectionnés par l'OPML92

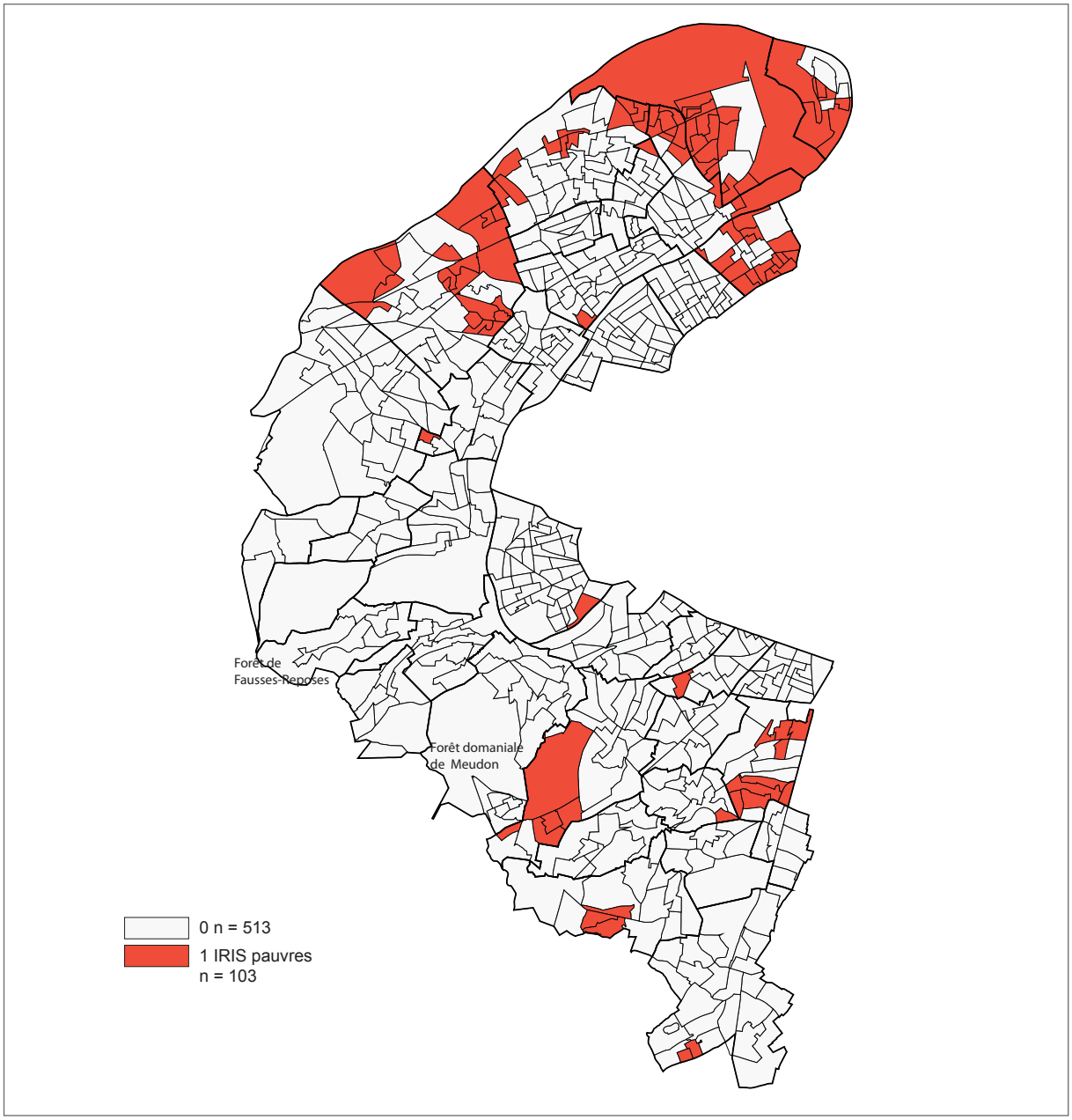

Source : Filosofi 2014 – C. Rhein

103 IRIS accueillent 238 407 habitants, soit moins de 15 % de la population altoséquanaise mais plus d'un tiers des personnes pauvres.
Près de la moitié d'entre eux (47) compte plus de 70 % de logements HLM mais dans 14 IRIS, la proportion de propriétaires est supérieure à 40 %.

Ils concernent à des degrés divers moins de la moitié (16) des communes du département.
Et trois sur cinq (61) sont situés sur le territoire Boucle-Nord-de-Seine.
La localisation de ces IRIS de pauvreté recouvre en grande partie les concentrations de parc social.

1. Voir définition IRIS encadré page 26.

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

Tableau A.2-2 - Caractéristiques de la population des IRIS de pauvreté

	Ensemble des IRIS (616)	IRIS les plus pauvres (103)	Autres IRIS (513)
Population	1 597 770	238 407	1 369 363
Part des 0-19 ans en %	25,1	28,4	24,6
Part de la population immigrée (étranger né à l'étranger) en %	17,5	29,6	15,5
Nombre d'allocataires CAF	252 092	53 152	208 211
dont ceux dépendant à 50 % des prestations en %	19,6	30,0	16,8
dont bénéficiaires du RSA socle en %	11,1	18,8	9,1
Part du parc HLM des Résidences Principales en %	24,9	59,4	19,5
Part des logements construits entre 1945 et 1970 en %	31,0	42,5	29,2
Part des locataires en %	54,6	79,6	50,7
Part des emménagés depuis plus de 10 ans en %	45,7	51	44,8
Proportion d'ouvriers en %	5,9	12,4	4,8
Proportion d'employés en %	15,0	23,9	13,5
Proportion des Cadres Prof Intel Sup en %	24,5	9,0	27,2
Population 15 ans ou plus non scol sans diplôme en %	21,9	38,8	18,9
Population 15 ans ou plus non scol diplôme sup en %	50,0	25,3	54,3
Taux de chômage des 15-64 ans en %	11,0	19,3	9,7

Source : CAF, Filosofi et RP 2014

L'observatoire dispose de ces données et indicateurs pour toutes les communes. Des diagnostics localisés sont accessibles dans la plupart des contrats de ville signés en 2015 entre l'Etat et les villes ou autres collectivités.

Dans les IRIS sélectionnés, quatre habitants sur cinq sont locataires. Les trois-quarts sont logés dans le parc HLM et un quart dans le parc privé.

Plus de 40 % vivent dans des immeubles construits entre 1945 et 1970. Notamment, des grands ensembles qui se trouvent dans les quartiers en contrat de ville et plus de la moitié y résident dans le même logement depuis plus de 10 ans.

La population y est plus jeune que la moyenne avec moins de personnes de plus de 65 ans et près de trois personnes sur dix sont immigrées (étranger né à l'étranger).

La proportion d'habitants qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur (25 %) est deux fois plus faible qu'ailleurs et ces îlots se distinguent nettement par leur composition socioprofessionnelle : ainsi la proportion d'ouvriers et d'employés y est double de celle des autres IRIS et celle des catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures trois fois plus faible, ce qui les démarque nettement de la moyenne départementale.

Le taux de chômage (19,3 %) y est double de celui des autres quartiers avec une plus grande place des emplois précaires CDD et temps partiel. Les bénéficiaires du RSA socle y sont aussi en proportion deux fois plus nombreux que dans les autres quartiers. Trois ménages sur dix dépendent à plus de 50 % des prestations sociales.

Les périmètres de la politique de la ville, aujourd'hui vingt-et-un quartiers (QPV) répartis sur neuf communes recouvrent nettement ces IRIS de pauvreté

Ces quartiers désormais plus strictement sélectionnés concernent un peu moins d'un cinquième de la population pauvre du département. Le taux de pauvreté moyen y avoisine les 33 % d'une population de 103 000 habitants. Mais il peut dépasser les 50 % (quartier « Entrée de ville » de Clichy).

Dans ces QPV le revenu déclaré du premier décile (les 10 % d'habitants les plus pauvres), est très faible : il varie de 2 248 € à 4 344 € annuels.

De grandes disparités selon les territoires

a - Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris (VSGP)

Au sud du département, ce territoire compte six communes où ont été repérés des IRIS de pauvreté. Ceux-ci concernent la moitié de la population de Bagneux, un cinquième de celles de Clamart et de Chatenay-Malabry. A Malakoff, Fontenay-aux Roses et Antony, il s'agit de quartiers plus petits. Ainsi, dans des communes ayant un taux de pauvreté proche de

PDF-Tools Click to BUY NOW! www.tracker-software.com

la moyenne départementale (12,4 %), ces quartiers apparaissent comme des poches de pauvreté qui contrastent parfois fortement avec des quartiers plus aisés.
Sur le territoire ressortent surtout des IRIS de pauvreté majoritairement composés de quartiers HLM.
On y trouve cinq quartiers de la politique de la ville (QPV) à Bagneux, à Châtenay-Malabry (Butte-Rouge) ou encore Antony.

b - Territoire Grand-Paris-Seine-Ouest (GPSO)
Dans ce territoire, un seul IRIS présente un taux de pauvreté élevé (26,9 %) à Boulogne-Billancourt.
Là aussi il s'agit d'un IRIS à forte dominante d'habitat social.
On ne compte aucun QPV sur ce territoire.

c - Territoire Paris-Ouest-La-Défense (POLD)
Sur le territoire Paris-Ouest-La-Défense, les îlots de pauvreté sélectionnés sont assez importants puisqu'ils concernent 45 000 habitants, à 90 % sur la commune de Nanterre où ils représentent près de 45 % de la population. Le taux moyen de pauvreté est légèrement supérieur à 30 % avec des IRIS là aussi principalement constitués de logements HLM. Par ailleurs, deux petites poches de pauvreté apparaissent : l'une à Courbevoie et l'autre à Suresnes.

On relève aussi la présence de cinq Quartiers Politique de la Ville, tous situés à Nanterre, avec un taux de pauvreté de 35 % et comptant 30 000 habitants soit le tiers de la population communale.

d - Territoire Boucle-Nord-de-Seine (BNdS)
Les six communes du 92 de ce territoire comportent à des degrés divers des IRIS de pauvreté[1].
Ils comptent une part importante de la population (85 % à Gennevilliers, de l'ordre de 60 % à Villeneuve-la-Garenne et Clichy, un peu plus de 30 % à Asnières et Colombes, mais seulement 6,5 % pour Bois-Colombes.
Il faut souligner que de nombreux IRIS de pauvreté ne sont pas essentiellement des quartiers HLM et la part des propriétaires n'y est pas négligeable.

Ainsi les taux de pauvreté des propriétaires sont significatifs à Gennevilliers (14,2 %), Villeneuve la Garenne (13,6 %), Clichy (10,7 %), voire Colombes (5,9 %).
Ce constat renvoie à l'intérêt d'une analyse plus fine de l'habitat et de ses caractéristiques.
Ce territoire regroupe aussi 11 QPV correspondant à près de 60 000 habitants soit 18 % du territoire (hors Argenteuil) avec un taux de pauvreté moyen de 33 %.

Quelques définitions statistiques

En statistique la valeur **médiane** d'un ensemble de valeurs divise cet ensemble en deux parties, celles qui sont inférieures à cette valeur et celles qui lui sont supérieures. Il ne faut pas la confondre avec **la moyenne** qui est la somme des valeurs d'un ensemble sur le nombre de ces valeurs.

Si on ordonne un ensemble de valeurs (par exemple les revenus), les quartiles sont les quantités qui partagent cette distribution en quatre parties égales de la manière suivante :
- le **premier quartile** est la valeur qui sépare les 25 % inférieures de l'ensemble
- le deuxième quartile est, en fait, la médiane,
- le **troisième quartile** est la valeur qui sépare les 25 % supérieures de l'ensemble.

Le décile d'un ensemble de valeurs est une notion équivalente au quartile, mais divisant l'ensemble en dix parties.
- le **premier décile** est la valeur qui sépare les 10 % inférieures de l'ensemble
- le **neuvième décile** est la valeur qui sépare les 10 % supérieures de l'ensemble

1. La commune d'Argenteuil rattachée à ce territoire présente aussi un taux de pauvreté élevé (+ de 26,7 %) mais n'a pu faire l'objet de cette analyse détaillée.

PDF-Tools
Click to BUY NOW!
www.tracker-software.com
PDF-Tools
Click to BUY NOW!
www.tracker-software.com